

La conciliation des traitements médicamenteux sécuriser le parcours de soins du patient

CRP CONSULTING
CONSEIL - FORMATION



Formation DPC : Chapitre 3 : Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé – Innover pour le bon usage du médicament – Orientation n°26 : Juste prescription du médicament et prévention de la iatrogénie médicamenteuse.



Chiffres clés, contexte et attentes

- 4 000 morts par an dues à un accident de la route
- 10 000 morts par an liées aux médicaments (dont l'erreur médicamenteuse)
- 130 000 personnes hospitalisées par an, suite à un événement indésirable grave lié aux médicaments
- Sur 22 863 patients conciliés, 21 320 erreurs médicamenteuses (source HAS sept 2015 : rapport Med'Rec)
- 400 millions de dépenses liées à des erreurs médicamenteuses...

L'arrêté du 27 Avril 2017 relatif au contrat type d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins indique dans son chapitre 2 rubrique 10.2 que les établissements de santé doivent s'engager dans la mise en œuvre de la conciliation médicamenteuse.

La conciliation médicamenteuse s'appuie sur une collaboration efficace des médecins et des pharmaciens concernant les traitements (aux points de transitions que sont l'entrée, les transferts ou la sortie). Son objectif est de renforcer la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse. Elle modifie les processus médicaux et soignants et nécessite une forte implication de la direction et de la CME.

Les objectifs de formation et objectifs pédagogiques

Il s'agit de proposer aux personnels concernés une offre de formation permettant :

- Connaître les exigences de la HAS,
- S'approprier la démarche de conciliation, mesurer sa faisabilité et

évaluer les ressources à déployer pour une mise en pratique efficace,

- Analyser le circuit du médicament et les processus médicaux et soignants, les interfaces à maîtriser,
- Identifier des exemples illustrés de démarches réussies.

A l'issue de la formation, les personnels seront en capacité de :

- Connaître les principes méthodologiques et les éléments clés de la conciliation médicamenteuse, les attentes de la HAS, des exemples de mise en œuvre concrète en établissement.
- Repérer les possibilités de mise en œuvre de ce type de projet au sein de son propre établissement.

Les formations intégreront les éléments suivants :

- Inscrire les participants dans une démarche d'incitation à la mise en œuvre de cette méthodologie
- Privilégier une approche de terrain soutenue par une méthodologie simple, constructive, adaptée à l'activité de l'établissement,
- Etre organisées sous la forme d'ateliers à partir d'études de cas proposées par les participants (cas cliniques)
- Etre centrées sur l'analyse, la mise en place d'actions correctives ou de plans d'actions et leur évaluation
- Privilégier l'échange de pratiques, et l'animation de groupe
- Sensibiliser les acteurs à la conciliation Un support de formation reprenant notamment la réglementation et les bonnes pratiques applicables en la matière sera remis aux personnes formées.



La préparation de la formation

En amont de chaque formation, un **questionnaire d'analyse de pratiques** sera remis à chaque participant pour évaluer leur connaissance de la conciliation médicamenteuse.

Possibilité pour les participants de déposer des témoignages d'expériences d'Evénements Indésirables Graves, sur le Centre de Ressources web de CRP Consulting qui pourront être mis à la disposition du formateur.

Conciliation Médicamenteuse

Déroulé méthodologique

une demi-journée : le processus de conciliation médicamenteuse

Contenu

✚ Pourquoi concilier ?

✚ Qu'est-ce que la conciliation à l'admission,

- Le recueil des informations
- La synthèse des informations
- La validation du bilan médicamenteux
- Le partage et l'exploitation du bilan médicamenteux

✚ Présentation d'un exemple concret à partir des outils HAS

✚ La conciliation de sortie,

- La recherche des informations
- La formalisation du bilan
- La rédaction de la prescription
- Les transmissions sécurisées

✚ Les indicateurs (dont IPAQSS) d'activité de performance, de qualité et d'impact clinique

- Méthode affirmative : présentation d'un powerpoint

une demi-journée : mettre en œuvre la conciliation dans mon établissement

✚ Cas pratique.

En sous-groupes, vous aurez à mettre en œuvre une simulation de conciliation médicamenteuse en analysant le cas clinique et en allant chercher les informations chez vos différents interlocuteurs virtuels.

Méthode active : exercices pratiques en sous-groupes.

✚ La conduite de projet « conciliation médicamenteuse ».

- Les outils nécessaires au déploiement de la conciliation médicamenteuse.
- Les ressources utiles.
- Le planning
- Le pilotage
- La communication (dont la communication « ville-hôpital »)

- Méthode affirmative : présentation d'un powerpoint
- Méthode active : échanges avec les participants.

La Charte de mise en œuvre de la conciliation médicamenteuse dans mon établissement.

En utilisant la méthode des post-it, vous participerez à l'élaboration de la charte de mise en œuvre de la conciliation médicamenteuse dans votre établissement.

Méthode active : exercices pratiques.

L'évaluation de la formation et des acquis

En amont et en aval de la formation, les participants devront remplir un **QCM sur le centre de ressources web** de CRP Consulting permettant de mesurer les compétences acquises grâce à cette formation.

Une évaluation à chaud sera réalisée en fin de formation à partir d'un questionnaire papier sur les attendus et les conditions de réalisation de la formation.

Un bilan individualisé sera remis à chaque participant et à la demande au service formation et ressources humaines de l'établissement.

L'intervenante

Bénédicte Constans-Mariotto est consultante titulaire d'un diplôme de pharmacienne.

Après une expérience de 5 ans en établissement de santé, elle a choisi d'accompagner les équipes médicales et soignantes des établissements de santé dans l'optimisation de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse du patient.

En matière de conciliation médicamenteuse, elle tire son expérience du site du Centre Hospitalier de Lunéville auprès duquel elle s'est formée et a pu prendre en compte les éléments clés de réussite de ce type de projet.